# Consignes pour l’envoi des articles

Ces textes doivent être enregistrés sous fichier Word et envoyés pour **le 15 janvier 2017** à Béné Meillon ([benemeillon@gmail.com](mailto:benemeillon@gmail.com)) et à Margot Lauwers ([margot.lauwers@gmail.com](mailto:margot.lauwers@gmail.com)).

## Corps du texte

Le **titre de l’article** et le **nom de l’auteur** doivent apparaître en première page, aux lignes 1 et 3.

Les articles seront rédigés **en français** en **Times 12, interligne 1,5** et ne devront pas dépasser 8000 mots, notes et bibliographie inclus.

Le texte ne doit pas être divisé en sections numérotées. Il peut néanmoins comporter des sous- sections.

L’italique sera réservé aux mots étrangers ou au soulignage.

Veiller à laisser un espace insécable avant les signes de ponctuation doubles en français ( : ; ? !). Les tirets seront précédés et suivis d’un espace.

## Notes

Il convient d’utiliser des **notes de bas de page** avec appel de note **automatique** (numérotation en chiffres arabes). Les notes seront rédigées en Times 10 interligne simple. Les appels de notes seront intégrés après les guillemets fermants et avant les signes de ponctuation. Il s’agira de notes bibliographiques et/ou de contenu. Pour les notes bibliographiques, elles indiqueront les prénom et nom de l’auteur, le titre de l’ouvrage ou de l’article et de l’ouvrage et le numéro de page (le reste des informations – date et édition – sera fourni dans la bibliographie). Elles se présenteront sous la forme suivante :

Pour les ouvrages : Prénom Nom. *Titre*. Page.

Pour les articles : Prénom Nom. « Titre ». *Titre de la revue, de l’imprimé ou du périodique*. Page.

## Citations

Le même interligne doit être adopté pour le texte et les citations.

Les citations sont introduites par des guillemets français (« ») dans le texte.

Les **citations**, si elles sont issues d’un texte en langue étrangère, devront être traduites (dans le corps du texte). La version originale de la citation peut apparaître en note, à la discrétion de l’auteur.

Si la citation est courte (moins de 3 lignes) elle s’inscrit directement dans le corps du texte.

Si la citation excède 3 lignes, elle apparaîtra en retrait d’1 cm (utiliser la touche de mise en retrait automatique →), sans guillemets. Les guillemets simples (‘ ’) sont à réserver aux citations à l’intérieur de citations.

Par ailleurs, les signes de ponctuation seront toujours placés **après les guillemets fermants**. Les mots intégrés dans les citations doivent être entourés de crochets, ainsi que les ellipses qui seront matérialisées de la manière suivante : […].

Si l’article se concentre sur un ouvrage particulier, il conviendra d’en indiquer la référence dans une première note de bas de page (Prénom Nom. *Titre*. lieu d’édition : éditeur, collection s’il y a lieu, date.).

Ex : Vladimir Nabokov. *Lolita.* Londres : Penguin, 2006.

Les numéros de page des citations tirées de l’ouvrage pourront ensuite être simplement indiqués entre parenthèses après la citation, sans utiliser l’abréviation « p ».

Si l’article mentionne deux ouvrages du même auteur (ou plus), on les distinguera en plaçant la date de publication après le nom de l’auteur et avant le numéro de page.

Ex : (Nabokov, 1955, 18) et (Nabokov, 1969, 54)

## 4. Bibliographie

La bibliographie sera rédigée en Times 12, interligne 1,5, à l’identique du corps du texte. Elle apparaîtra à la fin du texte.

Pour les ouvrages imprimés, la date de première publication doit apparaître entre parenthèses, immédiatement après le titre, et être suivie d’un point.

Ex : Nabokov, Vladimir. *Lolita* (1955).

N’indiquer que le premier lieu de publication dans le cas où plusieurs figureraient dans l’ouvrage. Ne pas fournir de lieu de publication pour les périodiques.

Pour les articles, il convient de préciser le numéro des pages (sans utiliser l’abréviation “p.”) ainsi que le volume, la date et, lorsque cela est nécessaire, le numéro de la revue.

Une référence bibliographique simple se présentera de la manière suivante :

Nom, Prénom. *Titre de l’ouvrage* (date de première publication). lieu d’édition : maison d’édition, date de l’édition utilisée.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de bibliographie répertoriant les cas les plus fréquemment rencontrés :

Barthes, Roland. *Michelet* (1954). Paris : Seuil, coll. « Points Littérature », 1988.

Bengston, Helen, Marianne Børch and Cindie Maagaard eds. *Sponsored by Demons: The Art of Jeanette Winterson*. Odense: Scholar’s Press, 1999.

Bernard, Catherine. « Peter Ackroyd, entre plagiat et élégie ». *Etudes Britanniques Contemporaines*

5 (1994) : 13-22.

Byatt, Antonia Susan. *Degrees of Freedom: The Novels of Iris Murdoch* (1965). London: Vintage, 1994.

---. “A Stone Woman”. *Little Black Book of Stories*. London: Vintage, 2004. 109-156.

Esteves Pereira, Margarida. “Refracting the Past in Praise of the Dead Poets in *Possession: A romance*”. Eds Christian Gutleben and Susana Onega. *Refracting the Canon in Contemporary British Literature and Film*. Amsterdam: Rodopi, 2004. 149-164.

Freud, Sigmund. « La tête de Méduse » (1922). *Résultats, idées, problèmes, II*. Trad. J. Laplanche. Paris : Presses Universitaires de France, coll. “Bibliothèque de psychanalyse”, 1985.

Onega Susana ed. *Telling Histories: Narrativizing History, Historicizing Literature*. Amsterdam: Rodopi, 1995.